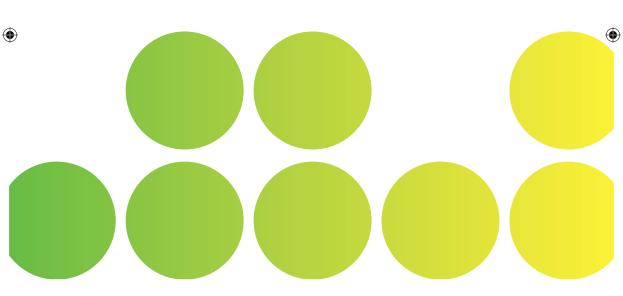






GUIDE DU TRI DES DÉCHETS MÉNAGERS 2019

Les guides



Versailles Grand Parc. fr

SOMMAIRE

Déchets recyclables	4
Ordures ménagères	6
Déchets végétaux	8
Compostage	10
Verre	11
Encombrants	12
DEEE	14
Déchets toxiques	16
Déchets de soins	18
Textile - chaussures	19
Déchèteries	20
Eco-mobilier	24
Secteurs de collecte	25
Collecte les jours fériés	26
Dico du tri	27

Ce guide est imprimé sur un papier constitué à 100% de fibres recyclées. En utilisant ce papier plutôt qu'un non recyclé, l'Agglo réduit son impact environnemental de :

- 1 900 kg de déchets
- 455 kg de CO.
- 46 000 litres d'eau
- 5 860 kWh d'énergie
- **3** 089 kg de bois

Sources: Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone. Données European BREF pour le papier à fibres vierges.

Conception/réalisation : Versailles Grand Parc - novembre 2018 Crédit photo : Eco-emballages, EcoDDS, Eco-Mobilier, Ademe Impression : Le Réveil de la Marne





PLUS DE TRI, C'EST MOINS DE GÂCHIS!

Versailles Grand Parc met en œuvre une politique de gestion des déchets répondant à trois grands objectifs : la réduction des coûts, une diminution de la quantité de déchets produits et une amélioration du tri. Ces trois piliers sont intégrés au dispositif « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage » mis en place pour encourager la baisse de production, le recyclage et le réemploi des déchets tout en favorisant l'économie circulaire.

L'Agglo et les communes œuvrent également à la préservation du cadre de vie en s'investissant activement dans la lutte contre les dépôts sauvages. Cette pratique illégale est interdite par la loi du 15 janvier 1975. En effet, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Afin d'atteindre ces objectifs l'Agglo mène différentes actions de sensibilisation, de communication et des animations auprès des usagers. À l'image de ce guide du tri, qui rappelle à chacun où et quand déposer ses déchets, Versailles Grand Parc met à disposition de nombreux autres outils, permettant d'adopter un comportement éco-citoyen.

[«] Les services de la direction de l'environnement disposent de moyens informatiques destinés à gérer plus facilement les interventions de livraison, retrait, échanges et réparation des bacs à déchets. Les informations enregistrées sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à la société Contenur. Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant au numéro vert ou par courriel à environnement@agglovgp.fr ».













DÉCHETS RECYCLABLES

CITEO

→ Vidés, en vrac et sans sac







Emballages plastiques: uniquement les bouteilles et flacons



Emballages et briques en carton



Emballages en métal : aérosols, canettes, boîtes de conserve









TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT!

Journaux, magazines, prospectus, lettres, enveloppes, annuaires, livres, cahiers non broyés, ni déchirés

LES INTERDITS à ne pas mettre dans le bac des recyclables (cf. dico du tri page 27)



Sacs et films plastiques



Barquettes plastiques



de crème fraîche



Jouets en plastique



Textile



Barquettes polystyrène



Seringues, objets tranchants (cf. page 18)



Mouchoirs, papier absorbant



Les gros cartons doivent être apportés en déchèterie. En points d'apport volontaire ou en bac, découpez-les au préalable! (sans polystyrène, ni film plastique et non mouillés)

JOURS DE COLLECTE Sortir les bacs la veille au soir (sauf mention spéciale)

BAILLY	→ jeudi
BIÈVRES	\rightarrow mercredi
BOIS D'ARCY	\rightarrow mercredi
BOUGIVAL	\rightarrow mercredi
BUC	\rightarrow mercredi
CHÂTEAUFORT	ightarrow jeudi
FONTENAY-LE-FLEURY Nord Sud	→ vendredi → mardi
JOUY-EN-JOSAS Rue et impasse du Pont Colbert	→ jeudi→ collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD	
Bourg, Centre et Jonchère	→ mercredi
Gressets, Chataigneraie, Feuillaume, Beauregard et Petit Beauregard	→ jeudi

LE CHESNAY

Zone bleue	→ mardi et vendredi (sortir les bacs avant 7h
Zones violette et rose	→ jeudi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Zone orange	→ mercredi (sortir les bacs entre 18h et 19h)
Rue Victor André	→ ieudi (sortir les bacs avant 19h)

FS LOGFS-FN-JOSA	\S → ieud

NOISY-LE-ROI	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
RENNEMOULIN	→ jeudi (sortir les bacs avant 14h)
ROCOLIENCOLIRT	→ mardi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE → mercredi (sortir les bacs avant 15h)

т	ดเ	JS	SI	JS.	ď	E-	N	n	B	ı	F	→ jeud	íi.

VÉLIZY-VILLACOUBLAY	sortir les bacs la veille après 18h
Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart	→ mercredi
94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail	→ jeudi

VERSAILLES	→ jeudi (sortir les bacs entre 19h et 19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain matin)

VIROFI AY	→ mercredi (sortir les hacs avant 18h)
VIRUELAT	→ mercredi isorticies pacs avant toni

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr ou page 25















ORDURES MÉNAGÈRES





→ En sacs bien fermés Par exemple:



Pots de yaourt, de crème fraîche



Barquettes en plastique



Mouchoirs, papier absorbant



Couches



Sacs et films en plastique...



Barquettes polystyrène

LES INTERDITS

Avec les ordures ménagères, ces déchets polluent et peuvent être dangereux. Ils font l'objet d'une autre collecte (cf. dico du tri page 27).



Verre



Déchets toxiques



Seringues, objets tranchants (cf. page 18)



Déchets d'équipements électriques et électroniques





Sortir les bacs la veille au soi	r (sauf mention spéciale)
BAILLY Pavillonaire Collectif	→ mardi, vendredi → lundi, mercredi, vendredi
BIÈVRES	ightarrow lundi, vendredi
BOIS D'ARCY Orange Bleu	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
BOUGIVAL Nord Sud	→ lundi, vendredi → mardi, samedi
BUC	ightarrow mardi et vendredi
CHÂTEAUFORT	\rightarrow mardi
FONTENAY-LE-FLEURY Nord Sud	→ mardi, samedi → lundi, vendredi
JOUY-EN-JOSAS Rue et impasse du Pont Colbert	→ mardi, vendredi→ collecte avec Versailles
LA CELLE SAINT-CLOUD Bourg, Jonchère et Beauregard Centre, Chataigneraie, Feuillaume et Petit Beauregard Gressets	→ lundi, vendredi → mardi, samedi → mardi, vendredi
LE CHESNAY Zone violette Zone rose Zone orange Zone bleue	sortir les bacs entre 18h et 19h → lundi, mardi, vendredi, samedi → mardi, samedi → lundi, vendredi → lundi, jeudi, samedi (sortir les bacs avant 7h)
LES LOGES-EN-JOSAS Rue Charles de Gaulle	→ mardi, samedi → mardi, vendredi
NOISY-LE-ROI	→ lundi, vendredi (sortir les bacs avant 14h)
RENNEMOULIN	→ lundi (sortir les bacs avant 14h)
ROCQUENCOURT	ightarrow lundi, mercredi, vendredi
SAINT-CYR-L'ÉCOLE Nord Sud	 → mardi, vendredi (sortir les bacs avant 15h) → lundi, jeudi (sortir les bacs avant 15h)
TOUSSUS-LE-NOBLE	ightarrow mardi, samedi
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail	sortir les bacs la veille après 18h → lundi, vendredi → mardi, samedi

Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr ou page 25

→ lundi, mercredi, vendredi, samedi (sortir les bacs entre 19h et

19h30 le jour de la collecte et les rentrer avant 9h le lendemain)

→ lundi, jeudi (sortir les bacs avant 18h)
 → mardi, vendredi (sortir les bacs avant 18h)







VERSAILLES

VIROFLAY | Rive Droite

Rive Gauche





Pelouse, feuilles mortes



Fleurs coupées



Elagages et petites branches en fagots ficelés (branches de moins de 10cm de diamètre et d'1m50 de long)



Sapins

Dépôt limité à 2 bacs + 3 sacs kraft* ou 3 fagots. Au delà, pensez-à la déchèterie!

LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques (cf. dico du tri page 27).



Cagettes et objets en bois



et jardinières

Pots de fleurs



Terre, cailloux



Épluchures, fruits et légumes



Sacs biodégradables

Disponibles en jardineries



	COLLEC	TE HE	BDOI	MADA	IRE (d	e la sei	maine 1	1 à la sema	nine 50 in	cluse)	P	AS DE	COL	LECT
MARS	AVRIL	MAI		JUIN	l JUI	ILLET	A0ÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JAN	IVIER	FÉVRIE
Y	Y	Y	1	P	7	Y	⊗ Y	Y	Y	99	S. 50 ×) <u> </u>	8	8
							♥ naine 33 : de collect				se collecte v	♥ emaine régétau		pins
	BAILLY	Pavillon	aire								\rightarrow l	undi		
	BIÈVRE	S									\rightarrow n	nardi		
	BOIS D'A		Collec Pavillo								\rightarrow je \rightarrow le	eudi undi		
	BOUGIV	AL									\rightarrow lu	undi		
	BUC										\rightarrow l	undi		
	CHÂTEA	UFOR'	Т								\rightarrow l	undi		
	FONTEN	IAY-LE	-FLE	EURY							\rightarrow l	undi		
	JOUY-E			Colbert								undi nardi		
	Jonchère e Bourg, Gre	et Feuilla	aume			eauregar	rd et Cent	re			\rightarrow n \rightarrow lu	nardi undi		
	LE CHES	SNAY (sortir l	es sacs	le matir	n avant 7	h)				\rightarrow lu	undi		
	LES LOG	GES-EN	N-J0	SAS							\rightarrow l	undi		
	NOISY-L	_E-ROI	(sorti	r les bac	cs avant	14h)					\rightarrow m	nardi		
	RENNE	MOULI	N (sor	tir les ba	acs avar	nt 14h)					\rightarrow m	nardi		
	ROCQUE	ENCOU	RT								\rightarrow l	undi		
	SAINT-O Nord Sud	CYR-L'	ÉCOL	. E (sort	ir les ba	acs avant	15h)					undi nardi		
	TOUSSU	IS-LE-	NOB	LE							\rightarrow l	undi		
	VÉLIZY-	VILLA	COUE	BLAY	Pavillor	naire (so	rtir les ba	cs la veille apr	ès 18h)		\rightarrow l	undi		
	VERSAII (sortir les b		e 19h e	et 19h30	le jour (de la coll	ecte et les	rentrer avant	t 9h le lend	emain)	\rightarrow n	nardi		
	VIROFLA		e Droit e Gauc	-								nardi undi		











LE COMPOSTAGE POUR TOUS

Le compostage est un processus naturel de dégradation des déchets organiques du jardin et de la cuisine. Il permet de réduire de 30 % le volume de ses déchets tout en obtenant un fertilisant « fait maison » gratuit et de qualité pour son jardin.

En appartement ou en maison, des solutions gratuites sont proposées pour composter!

Trois solutions gratuites s'offrent à vous pour composter vos bio-dechets :

• Pour les habitants possédant un jardin :

Versailles Grand Parc propose des formations et fournit un composteur (participation à une réunion obligatoire).

Pour les habitants en résidence collective, deux possibilités existent :

- L'Agglo peut mettre en place d'une aire de compostage, sous réserves d'une surface suffisante dédiée et d'un minimum de copropriétaires intéressés
- Versailles Grand Parc fournit un lombricomposteur. Une pratique qui permet de composter les bio-déchets en toute autonomie, en intérieur ou sur un balcon.

Informations/Inscriptions: versaillesgrandparc.fr/rubrique environnement

Quelques exemples de déchets compostables :



Épluchures de fruits et légumes



Feuilles, gazon



Filtres et marc de café



VERRE





→ Vidés, en vrac et sans sac Il est inutile de laver le verre avant de le jeter



Bouteilles



Pots, bocaux, flacons



À DÉPOSER AU POINT D'APPORT VOLONTAIRE

entre 8h et 21h

Lieux des points sur : versaillesgrandparc.fr (carte interactive)



COLLECTE EN BAC

Vélizy-Villacoublay (sortir les bacs la veille après 18h)

- Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart → 1º et 3º jeudi
- 94 pavillons, Village, Louvois, Est, Centre et Mail \rightarrow 2° et 4° jeudi (sauf ZAC Louvois : collecte en points d'apport volontaire)

LES INTERDITS

Ces déchets ne sont pas fabriqués en verre recyclable (cf. dico du tri page 27).



Sacs et films plastiques



Vaisselle, faïence, porcelaine, verre...



Ampoules, néons



Objets en terre cuite



Miroirs. fenêtres









ENCOMBRANTS

→ A déposer la veille au soir du jour de collecte devant son domicile, sans gêne pour le passage (2m³ maximum par habitation) ou en déchèterie.



Tapis, moquette



Matelas, sommiers, mobilier Pour les recycler ou permettre leur

- Déchèterie de Bois d'Arcy (p.20)
- Magasins volontaires
- Don à des associations de l'économie sociale et solidaire



Sanitaires



Jouets en plastique non électrique



Polystyrène



Ferraille

LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet de collectes spécifiques (cf. dico du tri page 27).



Gravats, pots de fleurs



Palettes



Pièces automobiles



Peintures, solvants



DEEE

JOURS DE COLLECTE A sortir la veille au soir

BAILLY Nord Sud	$ ightarrow$ $4^{ m e}$ mercredi $ ightarrow$ $2^{ m e}$ mercredi
BIÈVRES	$ ightarrow 2^{ m e}$ jeudi
BOIS D'ARCY	→ 1º jeudi
BOUGIVAL	ightarrow dernier jeudi
BUC	$ ightarrow$ 1 $^{ m e}$ mercredi
CHÂTEAUFORT	ightarrow dernier vendredi
FONTENAY-LE-FLEURY	→ 4º jeudi
JOUY-EN-JOSAS	ightarrow dernier mercredi
LA CELLE SAINT-CLOUD Beauregard Centre, Chataigneraie, Petit Beauregard Bourg, Gressets, Feuillaume Jonchère	\rightarrow 1° vendredi \rightarrow 2° vendredi \rightarrow 3° vendredi \rightarrow 4° vendredi
LE CHESNAY Collectifs Pavillons	→ 2° et 4° mercredi → sur rendez-vous (mairie du Chesnay : 01 39 23 23 26)
LES LOGES-EN-JOSAS Rue Charles de Gaulle	→ dernier vendredi→ dernier mercredi
NOISY-LE-ROI Est Secteur Golf Saint-Nom-la-Bretèche (pavillons, Domaine la Tuilerie, Domaine Bignon), Grands ensembles (Résidence Les Princes, L'Orée de Marly, Les Prés de Renneuil) Ouest	 → 4° mercredi → 2° mercredi → 3° mercredi
RENNEMOULIN	$ ightarrow$ 4 e mercredi

ROCQUENCOURT → 3^e vendredi

SAINT-CYR-L'ÉCOLE | Nord \rightarrow 2 $^{\rm e}$ jeudi → 2^e vendredi

TOUSSUS-LE-NOBLE → dernier vendredi

VÉLIZY-VILLACOUBLAY | Collectifs \rightarrow 2e et 4e mercredi Pavillons \rightarrow 3 $^{\rm e}$ jeudi

VERSAILLES

 \rightarrow lundi Notre Dame, Ermitage Clagny, Jussieu \rightarrow vendredi Porchefontaine, Montreuil \rightarrow jeudi Saint-Louis, Satory \rightarrow mardi

VIROFLAY | Rive droite \rightarrow 1 $^{\rm e}$ jeudi Rive gauche → 1e mercredi







Pour connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr ou page 25







Ecologic La 2° vie des déchets électriques **DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES**

→ Tout appareil fonctionnant à pile, batterie ou électricité



Réfrigérateurs, congélateurs, climatiseurs



Lave-lingere, cuisinières, chauffages, micro-ondes



Ecrans: téléviseurs. ordinateurs



Petits appareils: audio, vidéo, téléphonie, jouets...



Rapportez-les en déchèterie (voir page 22) ou aux permanences.

Pensez également au don auprès d'associations de l'économie sociale et solidaire pour permettre leur réemploi.

Ces déchets comportent des substances nocives! Ils ne doivent pas être déposés sur la voie publique.



Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

BUC

Centre technique municipal 65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie (face à l'entrée du collège)

→ 3e samedi | 9H/13H (accepte aussi les gravats)

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC rue Robert Esnault Pelterie → 4e samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre

VERSAILLES

Carrefour chemin des Fausses Reposes et rue Claude Debussy (parking Stade de Jussieu)

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux (stationnement gratuit pendant une heure) \rightarrow 3° samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)

 \rightarrow 2° et 4° samedi | 9H/12H30

VIROFLAY

Parking avenue de la Pépinière

→ 1^{er} samedi | 9н/12н30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.



Pour tout achat d'un nouvel équipement, le revendeur est tenu de reprendre votre ancien matériel.

















DÉCHETS TOXIQUES







Peintures, vernis, cartouches d'encre



Batteries, piles



CD, DVD, cassettes



Produits dangereux, extincteurs, huiles de vidange



Ampoules, néons à économie d'énergie



Les déchets toxiques sont nocifs et ne doivent pas être déposés sur la voie publique.

Rapportez-les aussi en déchèterie, ils seront traités par l'écoorganisme agréé ou aux permanences.

LES INTERDITS



Les déchets de soins piquants ou coupants et les médicaments ne sont pas acceptés aux permanences déchets toxiques, ils font l'objet d'une collecte en pharmacie (cf. page 18)



Accès à tous les particuliers habitant Versailles Grand Parc sur présentation d'un justificatif de domicile

BUC

Centre technique municipal - 65 avenue Roland Garros

→ 1^{er} samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 9H/12H

LA CELLE SAINT-CLOUD

Place du Jumelage

 \rightarrow 1^{er} samedi | 9H/13H (pas de collecte en août)

LES LOGES-EN-JOSAS

2 rue de la poste entre la maison des associations et la boulangerie ightarrow 4° samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 10H/12H

NOISY-LE-ROI

Place Jean-Baptiste de la Quintinie (face à l'entrée du collège)

→ 3^e samedi | 9н/13н

TOUSSUS-LE-NOBLE

Parking COSEC rue Robert Esnault Pelterie ightarrow 4° samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 10 $\mathrm{H}/12\mathrm{H}$

VERSAILLES

Rue Pierre Lescot (centre commercial Richard Mique)

Angle de la rue Artois et de la rue du Refuge

Square Jean Houdon

9 rue Vauban

Marché place Saint-Louis

Marché Notre-Dame, Carré à la Marée

86 rue Yves le Coz (maison de quartier Porchefontaine)

Parking de Sceaux - avenue de Sceaux (stationnement gratuit pendant une heure)

- \rightarrow 1er samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)
- → 1er samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 14н/17н30
- \rightarrow 2° samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)
- $\rightarrow 2^{\rm e}$ samedi de janvier, mars, mai, juillet, septembre et novembre | 14 $\rm H/17H30$
- \rightarrow 3° samedi | 9H/12H30 (pas de collecte en août)
- \rightarrow 3° samedi | 14 μ /17 μ 30 (pas de collecte en août)
- \rightarrow 4 $^{\rm e}$ samedi | 9 $\rm H/12H30$ (pas de collecte en août)
- → 4^e samedi | 9н/12н30

VIROFLAY

Parking avenue de la Pépinière

Rue Robert Cahen

(entre la bibliothèque et l'Ecu de France)

 \rightarrow 1er samedi | 9H/12H30

→ 1er samedi | 8H30/12H30

Ces permanences ne sont pas assurées les jours fériés.









DÉCHETS DE SANTÉ

→ Les déchets de santé présentent un risque pour la sécurité sanitaire et la protection de l'environnement. C'est la raison pour laquelle il ne faut pas les jeter dans le bac d'ordures ménagères ou de déchets recyclables.

DÉCHETS DE SOINS PIQUANTS, COUPANTS OU TRANCHANTS

Plus d'informations : www.dastri.fr



Lancette et auto-

piqueur à barillet







Seringue type **IMIJECT**

Aiguille seule

Micro perfuseur



flacon, aiguille de transfert,

mix2 vial





Cathéter tout en un type MIO



Stylo aiguille sertie Seringue avec ou rétractable aiguille solidaire









Aiguille à stylo

Autopiqueur

Applicateur

Cathéter



Ces déchets sont à déposer en pharmacie exclusivement en boîte homologuée sans compresse ni pansement.

Liste des pharmacies participantes sur : www.versaillesgrandparc.fr





MÉDICAMENTS NON UTILISÉS. PÉRIMÉS OU NON (hors produits vétérinaire) Informations: www.cyclamed.org ou application mobile « Mon armoire à pharmacie »



Sans emballage carton et notice papier

Toutes les pharmacies sont tenues de récupérer les médicaments (ne concerne pas les produits de parapharmacie, les compléments alimentaires, les dispositifs médicaux..)





→ Propres et secs en sacs fermés (-50L)



Vêtements même abimés



Chaussures liées par paire



LE RELAIS

Linge de maison (draps, rideaux...)







Petite maroquinerie (ceinture, sac à main...)



Linge de toilette

EN BORNE VÊTEMENTS OU ASSOCIATIONS

Lieux de dépôts sur : versaillesgrandparc.fr

Vous ne pouvez pas vous déplacer?

Le Relais propose une collecte à domicile (minimum 5 sacs de 50L), Contact : 01 39 74 85 85

LES INTERDITS

Ces déchets font l'objet d'une collecte spécifique

- vêtements mouillés et souillés.
- chiffons sales et humides,
- produits non textiles.
- matelas et sommiers,
- moquettes,
- toiles cirées...

QUE DEVIENNENT LES TEXTILES COLLECTÉS ?











Guide du tri 2019.indd 18-19 15/11/2018 09:54



DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE BOIS D'ARCY

→ CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès est gratuit à tous les habitants de Versailles Grand Parc sur présentation d'une carte d'accès (payant pour les professionnels).

CARTE D'ACCÈS

PARTICULIERS ...

Pour obtenir sa carte, faire une demande :

- par internet sur versaillesgrandparc.fr,
- par courrier à l'adresse de Versailles Grand Parc
- auprès de l'agent d'accueil lors de votre première visite.

Toute demande devra être accompagnée :

- du **formulaire** soigneusement rempli (téléchargeable sur le site internet de l'Agglo)
- d'une copie d'une pièce d'identité
- d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Les cartes d'accès sont envoyées par courrier dans un délai maximum d'un mois.

Maximum 20 passages par an sans limitation de volume.

Toute récupération de déchets est interdite.

Des vérifications peuvent avoir lieu. Pensez à vous munir de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile lors de votre passage en déchèterie.

→ JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY accessible à tous les habitants Fermée les jours fériés		
DU MARDI AU VENDREDI	9h-13h / 14h-18h	
SAMEDI	9h-18h	
DIMANCHE	9h-13h	

→ ADRESSE

DÉCHÈTERIE DE BOIS D'ARCY

Rue Abel Gance ZAC de la Croix Bonnet Bois d'Arcy



→ DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHETS VÉGÉTAUX

branches, herbe, feuilles, fleurs



MÉTAUX

ferraille, objets métalliques, vélos



GRAVATS, DÉCHETS INERTES

terre, pierres, tuiles, briques, béton non armé, carrelage



BOIS

palettes, souches d'arbres, parquet



MOBILIER

chaises, canapés, cuisine, literie, mobilier de jardin, contre-plaqué



TEXTILE

vêtements, chaussures (reliées par paire), linge, jouets en tissu



DÉCHETS CHIMIQUES

peintures, colles, vernis, acides, engrais, produits phytosanitaires



HUILES

huile de vidange, alimentaire, filtres à huile



ÉCRANS

téléviseurs, ordinateurs



PETITS APPAREILS



hi-fi, rasoirs, perceuses, mixeurs, téléphones, cafetières, jouets



PNEUMATIQUES

de véhicules légers, sans jantes



CARTONS

vides, pliés et non souillés sans polystyrène ni film plastique



TOUT VENANT

tuyaux, polystyrène, bâches plastique, moquette, miroirs



CAPSULES DE CAFÉ

Capsules en aluminium uniquement



DÉCHETS RECYCLABLES, VERRE

cf. consignes de tri pages 4 et 8 (uniquement verre au Chesnay)



CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

piles, cartouches d'encres, batteries



SANTÉ

radiographies



GROS ÉLECTROMÉNAGER

réfrigérateurs, congélateurs, lave-linge, ballon d'eau chaude



NÉONS - AMPOULES

lampes fluocompactes, tubes fluorescents



BOUTEILLES DE GAZ

propane, butane, extincteurs, oxygène



BOUCHONS EN PLASTIQUE DE BOUTEILLES ALIMENTAIRES

Faites une bonne action, ramenez-les à la déchèterie!



Les ordures ménagères, les déchets d'activité de soins à risque infectieux (DASRI), les médicaments. l'amiante, les déchets radioactifs, les carcasses de voitures...











ECOPOINT DE BIÈVRES

→ accessible uniquement aux habitants de Bièvres et Jouy-en-Josas

27 route de Jouy - Bièvres (face à la salle des fêtes des Hommeries)

> Du vendredi au dimanche de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (jusqu'à 18h d'avril à septembre inclus) - Fermé le 1er janvier, 1er mai et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Dépôt limité à 2m³/semaine

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



DÉCHÈTERIE DE CARRIÈRES-SUR-SEINE

→ accessible uniquement aux habitants de Bougival et La Celle Saint-Cloud

1 rue de l'Union - Carrières-sur-Seine

> Du lundi au vendredi de 10h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus) le samedi et dimanche de 9h à 17h (jusqu'à 19h d'avril à septembre inclus) Les horaires du week-end s'appliquent les jours fériés - Fermée le 1er janv., 1er mai et 25 déc.

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une carte d'accès spéficique : demande en ligne sur sitru.fr ou en direct au 2 rue de l'Union, 78420 Carrières-sur-Seine avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de 6 mois et le dernier avis d'imposition de taxe d'habitation (du lundi au vendredi, 9h-12h / 14h-17h30).

Dépôt limité à 15 passages/an ou 3 tonnes

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)



MINI-DÉCHÈTERIE DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

→ accessible uniquement aux habitants de Vélizy-Villacoublay

23 avenue Robert Wagner - Vélizy-Villacoublay

> Lundi de 8h à 12h - Mercredi de 13h30 à 17h - Samedi de 9h à 12h Fermée les jours fériés, le 20 avril 2019, 27 juillet 2019, 3 et 10 août 2019

Accès gratuit aux particuliers sur présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive) DÉCHETS REFUSÉS











DÉCHÈTERIE DE MAGNY-LES-HAMEAUX

→ accessible uniquement aux habitants de Châteaufort

Rue de la Planète Bleue - Rond Point de Gomberville - Magny-Les-Hameaux

	DU 15 MARS AU 15 OCTOBRE	DU 16 OCTOBRE AU 14 MARS
DU MERCREDI AU VENDREDI	9h30-12h30 / 14h-18h	10h-12h / 14h-17h
SAMEDI	9h30-12h30 / 14h-18h	9h30-12h30 / 14h-17h
DIMANCHE	9h-13h	9h-13h

Fermée le 1^{er} janvier, 1^{er} mai, 14 juillet, 15 août et 25 décembre

Accès gratuit aux particuliers (payant pour les professionnels) sur présentation d'une carte d'accès spécifique à demander sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr/lagglo-avotre-service/gestion-des-dechets/

Dépôt limité à 2m³/jour

DÉCHETS ACCEPTÉS (liste non exhaustive)













DONNER UNE SECONDE VIE A SON MOBILIER



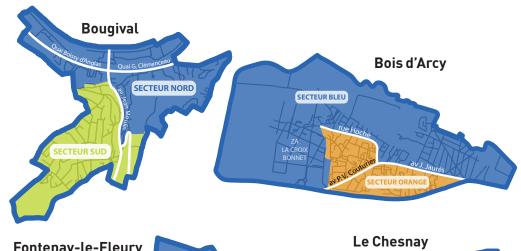
Recueillis dans la benne « éco-mobilier » de la déchèterie intercommunale de Bois d'Arcy, fauteuils, bureaux, chaises ou encore commodes s'offrent une seconde vie.

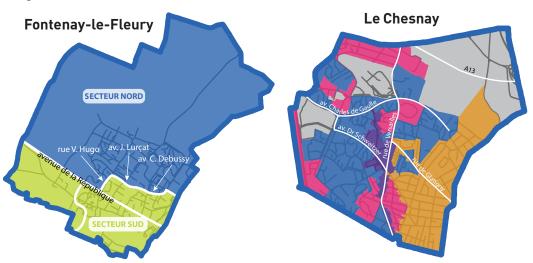
Tous les meubles usagés ou inutilisés peuvent ainsi être revalorisés quelles que soient leurs matières.





SECTEURS DE COLLECTE





BAILLY NORD: au nord de la rue de Maule y compris son trottoir nord

BAILLY SUD: au sud de la rue de Maule y compris son trottoir sud

NOISY-LE-ROI EST : à l'est de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz NOISY-LE-ROI OUEST : à l'ouest de la rue de Rennemoulin et du Cardinal de Retz

SAINT-CYR-L'ÉCOLE NORD : au nord de la rue Gabriel Peri et de la Division Leclerc SAINT-CYR-L'ÉCOLE SUD : au sud de la rue Gabriel Peri et de la Division Leclerc

VIROFLAY RIVE DROITE : au nord de l'avenue du Général Leclerc

VIROFLAY RIVE GAUCHE : au sud de l'avenue du Général Leclero

Connaître son secteur de collecte : versaillesgrandparc.fr











COLLECTE LES JOURS FÉRIÉS

→ Elles sont maintenues pendant les vacances scolaires et les jours fériés sauf le 1er mai.

REPORT DES COLLECTES DU 1^{ER} MAI 2019 :

BAILLY Collectif	ordures ménagères	→ jeudi 2 mai 2019
BIÈVRES	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
BOIS D'ARCY	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019 (après-midi)
BOUGIVAL	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
BUC	ordures ménagères et encombrants	→ jeudi 2 mai 2019
LA CELLE SAINT-CLOUD Bourg, Centre et Jonchère	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
LE CHESNAY Zone orange	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
ROCQUENCOURT	ordures ménagères	→ jeudi 2 mai 2019
SAINT-CYR-L'ÉCOLE	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
VÉLIZY-VILLACOUBLAY Le Clos, Vélizy-Bas, Ouest, Pointe Ouest et Mozart	déchets recyclables	→ jeudi 2 mai 2019
VERSAILLES	ordures ménagères	→ Pas de rattrapage
VIROFLAY Rive gauche	déchets recyclables encombrants	→ jeudi 2 mai 2019 → mercredi 8 mai 2019



DICO DU TRI Liste non exhaustive

Aérosol (déodorant, chantilly)	Chaussure	Papier broyé		
Aérosol toxique	Classeur	Papier d'écriture		
Ampoule classique (filament)	Cosmétique	Papier peint		
Ampoule économie d'énergie	Couvercle et capsule en métal	Pare-brise		
Appareil électroménager	Drap, nappe, serviette	Pièce automobile		
Assiette	Eau de javel (berlingot vide)	Pile •		
Ballon d'eau chaude	Eau de javel (bouteille vide)	Planche de bois		
Baril de lessive	Emballage en polystyrène	Plante •		
Barquette en aluminium	Enveloppe	Plâtre •		
Barquette en plastique	Extincteur •	Pneu •		
Barquette en polystyrène	F enêtre	Poêle, casserole		
Batterie de voiture	Film plastique	Polystyrène (gros volume)		
Bidon métallique	Flacon en plastique	Porcelaine, faïence		
Bidon en plastique	Gobelet en plastique	Pot de yaourt / crème en plastique		
Bidon d'huile de vidange	Gravat	Pot de peinture		
Blister	Grillage, métal	Poterie, pot de fleur, jardinière		
Boîte métallique	Herbicide, pesticide	Produit chimique		
Bombe de peinture	Insecticide •	Produit d'entretien toxique		
Bombe de mousse à raser	Jante sans pneu	Radiographie •		
Bouchon plastique	Jouet en plastique sans piles	Réfrigérateur		
Bouteille de gaz	Laine de verre et de roche	Sac en papier propre		
Bouteille d'huile en plastique	Lampe •	Sac plastique, biodégradable		
Branchage	Couverture rigide des livres	Sèche-cheveux		
Cagette et objet en bois	Livre	Suremballage en plastique		
Cahier	Matelas •	Table à repasser		
Canapé	Meuble, literie	Télévision, écran		
Caoutchouc	Miroir	Tuyau d'arrosage		
Carrelage	Moquette	Vaisselle •		
Carton souillé	Néon •	Vaisselle plastique, carton		
Cartouche de carafe filtrante,	Objet en terre cuite	Végétaux 🛑		
adoucisseurs d'eau	Matériel informatique	Vélo, cycle		
Cartouche d'encre	Palette	Vêtement O		
CD / DVD / cassette	Papier alimentaire	Vitre		
Charbon	Papier cadeau			
Tous ces déchets sont collectés en déchèterie (sauf les ordures ménagères)				
巴 Ordures ménagères	Urre Ordures ménagères Recyclables Végétaux / Composteur Verre Déchets toxiques			
Ordures ménagères Déchèterie	Textile Encombrants	DEEE		

VERSAILLES GRAND PARC À VOTRE ÉCOUTE!

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Versailles Grand Parc. fr

01 39 66 30 00















6 avenue de Paris - CS10922 78009 Versailles Cedex environnement@agglovgp.fr